

Aujourd'hui vendredi 08/11, le tribunal de commerce de Dijon doit examiner l'offre de reprise du site [PARISOT MEUBLES](https://www.parisot.com/) de Saint-Loup-sur-Semouse/70 par Jean-Charles Parisot. L'actuel actionnaire, PDG du groupe P3G Industries, a présenté son projet de relance aux élus du Comité économique et social et aux salariés qui prévoit 60 licenciements sur 109 suppressions de postes. La CGT apporte son soutien à l'offre de reprise de Jean-Charles Parisot et rapporte que le dirigeant a présenté un plan sur 3 ans qui prévoit la modernisation de l'usine et le recentrage de l'entreprise sur ce qu'elle sait faire : séjours, chambres, bureaux.... Exit les rangements car les marges sont trop faibles. La société veut également se concentrer sur le marché français. PARISOT MEUBLES (520 salariés, CA : 107 M€), fabricant de meubles en kit, est actuellement en redressement judiciaire. <https://www.parisot.com/>